

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2017-18**

DATE DE CONVOCATION
14/06/2017

L'an deux mil dix sept,
Le 22 JUIN 2017 à 19 heures.

DATE D'AFFICHAGE
14/06/2017

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Étaient présents :

Me Sophie MEURDESOLF, Mr Jean DIDIER, Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA (présente à 19 heures 15), Mr GRARE Bernard, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Me Michèle CAFFIER, Mr Michel QUANDALLE, Me Rachel DAUSSE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Valérie DRANSART, Me Michèle AUGÉ (présente à 19 heures 30), Mr Guy PETIT, Mr Michel CLABAUT

Votants [18]
Exprimés [17]

Excusés :

Me LECAILLE Marie-Françoise donne pouvoir à Mr Dominique NAVET
Me BOULY Béatrice donne pouvoir à Mme Valérie DRANSART
Mr DIDIER Jean donne pouvoir à Bernard GRARE
Mr FLOUR Jean Pierre donne pouvoir à Fabienne PRIMA

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

03 JUL. 2017



Absent :

David NOEL

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Catherine VANDEKERKHOVE est nommée secrétaire de séance

Objet : INSCRIPTIONS BUDGETAIRES - BUDGET COMMUNAL - BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose que suite à la demande de Madame la Trésorière d'Outreau, il y a lieu de prévoir des crédits sur le budget communal et budget assainissement :

Je vous propose d'inscrire au compte 1391 - chapitre 040 la somme de 1354.00 €
Et une recette d'un même montant au compte 777 chapitre 042.

Sur le budget Assainissement : amortissement des réseaux :
Compte 6811 chapitre 042 la somme de 22 328.00 € et une recette du même montant sur le compte 28156 chapitre 040.

Ces montants correspondent aux années 2016 et 2017.

Où l'exposé de Monsieur le Maire à 17 voix pour, 0 contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à l'inscription des crédits sur le budget communal et budget assainissement.

- Compte 1391 – Chapitre 040 la somme de 1354.00 € (2 x 677.00 €)
- Compte 777 – Chapitre 042 la somme de 1354.00 €

Budget assainissement :

- Compte 6811 – Chapitre 042 la somme de 22 328.00 € (2 x 11 164.00 €)
- Compte 28156 – Chapitre 040 la somme de 22 328.00 €

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 22 Juin 2017

Le Maire,



Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

03 JUL. 2017

